

9a POPULATION

Pour commencer...

Avant-propos

Les fiches thématiques d'Eduki visent à donner au lecteur un aperçu du travail des organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève et en Suisse.

Les fiches sont des compléments aux dossiers thématiques - des sources documentaires plus complètes sur les mêmes thèmes - disponibles en français sur le site eduki.ch/thematiques.

Cette fiche se focalise sur l'un des divers domaines de la coopération internationale et permet au lecteur de découvrir brièvement : un thème, son évolution à travers l'histoire, ses enjeux et les acteurs présents en Suisse agissant dans ce domaine.

L'ABC de la coopération internationale



Dans cette fiche thématique, certains mots-clés sont en couleur et soulignés. Ils sont répertoriés avec leurs définitions dans « l'ABC de la coopération internationale » disponible sur : eduki.ch/fr/ABC

Travailler la thématique en classe



Pour compléter votre cours sur la thématique, vous pouvez aussi participer à l'une de nos activités :

- [Visites et rencontres dans des organisations,](#)
- [Tour guidé de la Genève internationale,](#)
- [Atelier sur les Objectifs de développement durable, etc.](#)



POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez notre dossier thématique n°9

9a POPULATION

A. Définition, rôle et enjeux

Introduction

Cette fiche est la première des trois fiches qui permettent de découvrir le thème *Population, Culture et Éducation* ainsi que ses enjeux au sein de la coopération internationale.

Cette fiche traite des points suivants :

- A. Définition, rôle et enjeux p. 2
- B. Exemples d'organisations p. 3
- C. Enjeux mondiaux p. 4
- D. Le saviez-vous ? p. 13
- E. Sources p. 14

Acteurs internationaux

Sur le plan international, le principal organisme actif dans le domaine de la population est le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Il oeuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. D'autres organisations travaillent également pour le bien-être des populations telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme ONU-Habitat, etc. La plupart ont un office de liaison à Genève.

Définition

La notion même de population sous-entend une différenciation entre plusieurs groupes, séparés selon des caractéristiques arbitraires telles que l'entité politique du territoire qu'ils occupent (population d'un État) ; la nature géographique de ce territoire (population sédentaire, nomade, urbaine ou rurale) ou encore le genre, l'ethnie, l'origine, l'âge, la taille, le poids, l'orientation sexuelle, la langue, etc. Une population désigne donc un ensemble d'individus qui partagent un certain nombre de caractéristiques communes.

Rôle

Cette classification des populations permet de faciliter l'analyse et la compréhension des dynamiques politiques, économiques et sociales. Il est donc plus aisé de faire des comparaisons entre des catégories de populations pour mesurer leur nombre, mais aussi leur bien-être.

Enjeu international

Nous pouvons constater que la population humaine est en constante augmentation : s'élevant à 7.7 milliards en 2020, la population mondiale dépassera les 9.7 milliards de personnes en 2050. Cette observation pose de réels défis en termes de coopération internationale notamment concernant la migration, l'alimentation mondiale, l'environnement, etc.

En 1994, lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au Caire, la communauté internationale prend conscience que la notion de Population ne concerne pas uniquement des chiffres, mais des personnes. À la suite de cela, de nombreux programmes voient le jour, notamment dans les domaines de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la planification familiale, de la sécurité humaine et de la [migration](#).



Dans le monde



Groupe Consultatif pour la Recherche agricole internationale (CGIAR) à Montpellier (France)



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (Italie), Bureau de liaison à Genève



Programme des Nations Unies pour les établissements humains (PNUEH), ou ONU-Habitat à Nairobi (Kenya)



ONU Femmes à New York



Programme alimentaire mondial (PAM) à Rome (Italie), Bureau de liaison à Genève



Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à New York, Bureau de liaison à Genève



Programme des Nations Unies pour le développement à New York, Bureau de liaison à Genève

En Suisse



Organisation internationale pour les migrations

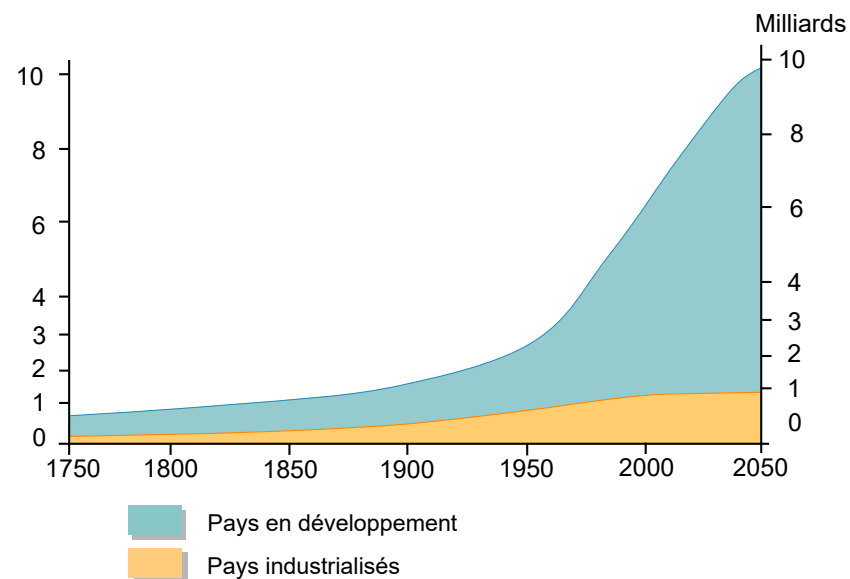
1. L'accroissement démographique

L'accroissement démographique représente la variation de la population dans le temps. Celui-ci dépend de trois facteurs : la fécondité, la mortalité et la migration.

Bien que la population mondiale continue de croître (7.7 milliards en 2020 et 9.7 milliards estimés en 2050), le taux d'accroissement démographique global décroît en raison d'une baisse de la fécondité. Ce sont surtout les pays en développement qui vont voir leur population croître et notamment le continent africain où il est estimé que la population doublera d'ici 2050.



Évolution de la population mondiale pour les pays en développement et industrialisés



Une société vieillissante

En raison de la baisse du taux de fécondité et de l'augmentation de celui de l'espérance de vie, les populations de plusieurs pays vieillissent rapidement. L'accroissement de la proportion de personnes de plus de 60 ans s'accompagne d'une baisse de la proportion de jeunes (de moins de 15 ans). D'ici à 2050, le nombre de personnes âgées dans le monde dépassera celui des jeunes (moins de 15 ans) et ce, pour la première fois dans l'histoire du genre humain. Pour s'attaquer aux problèmes liés au vieillissement de la population mondiale, d'une ampleur sans précédent, les Nations Unies organisent deux Assemblées mondiales sur le vieillissement (en 1982 à Vienne et en 2002 à Madrid). Les participants adoptent un plan d'action recommandant des initiatives dans les domaines de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation et de la protection sociale.

2. La question du genre

Dans de trop nombreux pays, l'enracinement de normes, coutumes et traditions culturelles discriminatoires à l'égard des femmes peuvent constituer des obstacles importants à l'égalité entre femmes et hommes. Les femmes se retrouvent ainsi défavorisées dans plusieurs domaines tels que la participation à la vie publique et à la prise de décisions, le mariage et les relations familiales. L'égalité entre les sexes est avant tout un droit de la personne, et l'autonomisation des femmes est indispensable aux progrès du développement et à la réduction de la pauvreté.

Créé en 2010, ONU Femmes œuvre, entre autres, pour l'élimination de toute discrimination à l'encontre des femmes et des filles ; l'autonomisation des femmes ; et l'égalité entre hommes et femmes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.



Un rapport de 2019 du Forum économique mondial rend compte de l'état de l'égalité entre les hommes et les femmes dans 153 pays. Le taux d'alphabétisation, la place des femmes au gouvernement et l'égalité salariale comptent parmi les 14 critères examinés.

Source : © World Economic Forum Récupéré sur : http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2020.pdf (consulté le 14.09.2020)

Suisse : 18e position en 2020
Taux d'alphabétisation : 99 %
(hommes et femmes)
Égalité salariale : 44e
Femmes au parlement : 42 %

Le plus égalitaire : Islande (1er)
Taux d'alphabétisation : 99 %
(hommes et femmes)
Égalité salariale : 1e
Femmes au parlement : 38 %

Le moins égalitaire : Yémen (153e)
Taux d'alphabétisation : en 2013 49 % pour les
femmes et 82 % pour les hommes (pas d'infor-
mations en 2018 car le pays est en guerre civile
depuis 2014)
Égalité salariale : 66e en 2013
Femmes au parlement : aucune

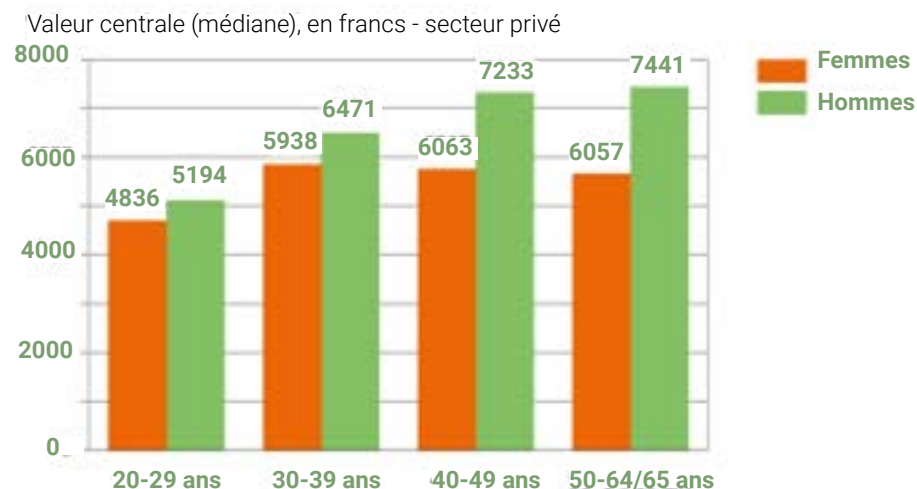
L'égalité en Suisse

Depuis 1981, le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes est inscrit dans la Constitution suisse. Quelques années plus tard, en 1988, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) est institué par le Conseil fédéral. Cependant, malgré les progrès réalisés sur le plan légal, la Suisse doit encore faire face à un manque d'égalité dans de nombreux domaines (travail, formation, famille, etc.). L'égalité salariale par exemple n'est pas encore assurée. En 2019, 59.8% des femmes travaillent à temps partiel contre seulement 17.7 % des hommes. Ce sont encore majoritairement des hommes qui occupent des postes d'encadrement, les femmes ne représentant qu'un tiers des cadres.



Grève des femmes 14 juin 2019, Lausanne

Salaires mensuel brut selon l'âge et le sexe, en 2016



Source : © OFS Récupéré sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/graphiques.assetdetail.5226958.html> (consulté le 02.07.2020)

Inégalité des salaires

Bien que le droit à un salaire égal pour un travail de valeur égal soit garanti par la Constitution suisse, selon une enquête de l'OFS, il y aurait en moyenne 1'455 francs de moins par mois sur la fiche de salaire des femmes comparée à celle des hommes. 56 % de cette différence est expliqué par des facteurs objectifs P.ex. : l'ancienneté ou le niveau de formation. Cependant, 44 % de l'écart de salaire n'est pas expliqué par des facteurs objectifs et recouvre une potentielle discrimination salariale sur la base du sexe.

Source : © OFS Récupéré sur : <https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/travail/egalite-salariale/bases/chiffres-et-faits.html> (consulté le 02.07.2020)

3. La planification familiale

La possibilité pour une femme d'espacer ou de limiter le nombre de ses grossesses a des conséquences directes sur sa santé et son bien-être, aussi bien que sur l'issue



de sa grossesse. En permettant aux femmes d'exercer leurs droits en matière de procréation, les programmes de planification familiale peuvent également améliorer la situation sociale et économique des femmes et de leur famille.

Objectifs de la planification familiale

- Empêcher des femmes de mourir. La pratique de la contraception aide à éviter des avortements dangereux qui visent à interrompre des grossesses non souhaitées.
- Empêcher des enfants de mourir. Un espacement d'au moins deux ans entre les naissances permet aux enfants d'être en meilleure santé, améliorant d'environ 50% leurs chances de survie.
- Offrir aux femmes un plus grand nombre de choix. Pour beaucoup de femmes, le fait de pouvoir exercer un contrôle sur leur fécondité grâce à une contraception efficace peut ouvrir la voie à l'éducation, à l'emploi et à la participation à la vie communautaire.
- Encourager l'adoption d'un comportement sexuel moins dangereux.
- Les programmes de planification familiale aident la population à éviter les maladies sexuellement transmissibles en offrant des moyens de communication, d'éducation et de conseils encourageant par exemple l'emploi du préservatif.

Source : ©OMS Récupéré sur : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception> (consulté le 02.07.2020)

Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)

Créé en 1967, le FNUAP est la plus grande source des fonds de développement international pour la population. En travaillant avec des gouvernements et des ONG dans plus de 150 pays, le fonds appuie des activités qui donnent de l'aide aux femmes, hommes et jeunes. Parmi ses buts le FNUAP veut donner un accès universel à la santé sexuelle et reproductive pour réduire la mortalité maternelle.



Chaque année depuis 1978, le FNUAP publie un rapport « L'état de la population mondiale », qui met en lumière les faits nouveaux intervenus dans le domaine de la population. En 2013, le rapport se penche sur « La mère-enfant, Face aux défis de la grossesse chez l'adolescente »

Source : ©UNFPA Récupéré sur : www.unfpa.org/swp/

« Quand une adolescente tombe enceinte, sa vie présente et son avenir changent radicalement, et rarement pour le mieux : elle peut se voir contrainte de mettre fin à ses études ; ses perspectives d'emploi s'évanouissent et sa vulnérabilité à la pauvreté, à l'exclusion et à la dépendance se multiplient. »



12 millions

Chaque année, approximativement 12 millions de jeunes femmes entre 15 et 19 ans donnent naissance dans les pays en développement.

Mortalité infantile

La mortalité infantile est le nombre d'enfants décédés avant l'âge d'un an sur le nombre total de naissances concernées. C'est au cours du premier mois de vie que le risque de décès est le plus élevé. La prématurité, l'asphyxie et les infections à la naissance sont les causes de décès néonatal les plus courantes. La malnutrition contribue à plus d'un tiers de la mortalité de l'enfant. La solution du problème passe par l'amélioration des services de santé publique, notamment les équipements d'adduction d'eau et d'assainissement.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000 ont permis de réduire la mortalité infantile de moitié. Le nombre de décès des enfants en-dessous de 5 ans a diminué, passant de 12.7 millions en 1990 à 6.3 millions en 2013. Aujourd'hui et suite à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, de nouveaux objectifs ont été fixés. Entre autres, ramener la mortalité des moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus dans tous les pays.

Source : ©OMS Récupéré sur : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/children-reducing-mortality> (consulté le 03.07.2020)



Santé maternelle

Selon l'OMS en 2019, plus de 830 femmes meurent chaque jour pour cause de complications liées à l'accouchement ou la grossesse. La plupart de ces décès pourraient être évités grâce aux interventions médicales qui existent. Le principal obstacle est le manque d'accès des femmes à des soins de qualité avant, pendant et après l'accouchement.

La santé maternelle prend en compte tous les aspects de la santé de la femme, de sa grossesse à l'accouchement, et au développement de l'enfant. La maternité est encore, pour trop de femmes, synonyme de souffrance, de maladie et même de mort. Les principales causes directes de la mortalité maternelle sont les hémorragies, les infections, l'hypertension artérielle, l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité et la dystocie, c'est-à-dire les complications survenant lors de l'accouchement.

Grâce aux efforts réalisés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la mortalité maternelle a chuté de 45% entre 1990 et 2013, passant de 210 à 130 décès pour 100'000 naissances. Aujourd'hui, l'ODD 3, qui a remplacé les OMD, a comme objectif de réduire le taux de mortalité maternelle en-dessous de 70 pour 100'000 naissances vivantes et ce, d'ici 2030.

99%

des décès maternels se produisent dans les pays en développement, où l'accès aux services de santé est souvent limité. Ce chiffre démontre un écart flagrant entre les différentes régions du monde.

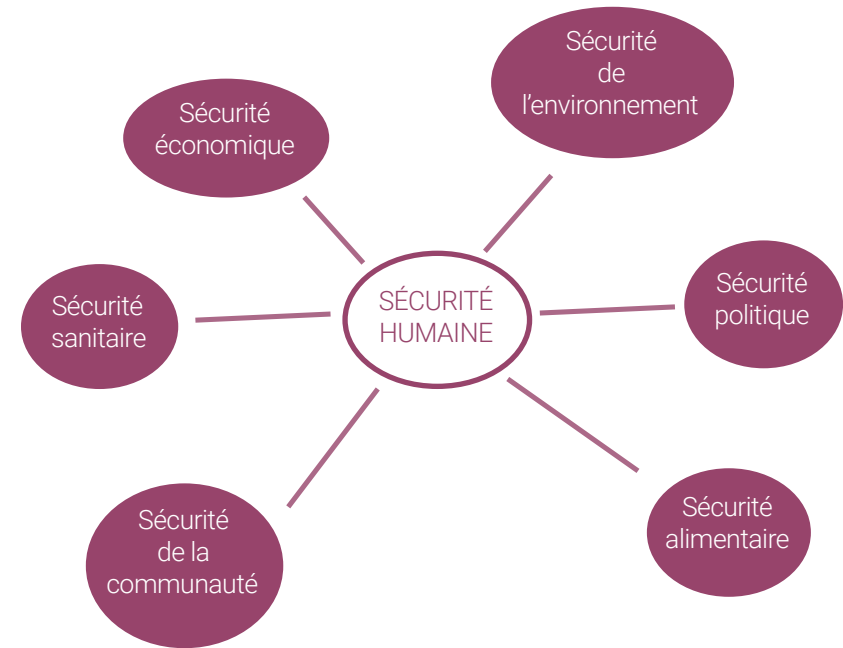
4. La sécurité humaine

Le concept de sécurité humaine élargit la notion traditionnelle de sécurité qui est centrée sur la protection du territoire de l'État. La sécurité humaine vise à assurer la sécurité individuelle, à protéger les personnes contre la violence politique, la guerre et l'arbitraire.

Le souci de la sécurité humaine est partagé par tous, dans les pays riches comme dans les pays pauvres. Les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine - faim et maladie dans les pays pauvres, toxicomanie et criminalité dans les pays riches - peuvent varier, mais sont bien réelles et vont en augmentant. Certaines d'entre elles sont communes à tous les pays, notamment l'insécurité de l'emploi et les dangers qui guettent l'environnement.

821

En 2017, 821 millions de personnes soit une personne sur neuf sont victimes de faim chronique.



Sécurité alimentaire

On entend par sécurité alimentaire le fait, pour toute personne, de disposer à tout moment - matériellement et économiquement - d'une alimentation de base. Cela ne se limite pas à l'existence de réserves alimentaires suffisantes, mais implique que chacun puisse accéder facilement à la nourriture. Qu'elle provienne d'une agriculture de subsistance, d'achats sur le marché ou d'un système public de distribution alimentaire.

Depuis les années 2000, nous constatons une tendance à la hausse des prix alimentaires mondiaux. Ceci notamment à cause de l'augmentation de l'utilisation des agrocarburants (le bioéthanol) dans les pays développés, entraînant une diminution de l'offre de céréales disponible.

Depuis la crise économique de 2007-2008, le nombre de personnes souffrant de faim augmente. Ce qui entraîne des conséquences importantes dans les pays les plus pauvres. La pandémie du COVID-19 pourrait entraîner des centaines de millions de personnes dans l'insécurité alimentaire.

Source : ©Reliefweb Récupéré sur : <https://reliefweb.int/report/world/r-sum-de-l-tat-de-la-s-curit-alimentaire-et-de-la-nutrition-dans-le-monde-2020> (consulté le 14.09.2020)

Quelques organisations qui œuvrent pour la sécurité alimentaire

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



La FAO (Food and Agriculture Organization), dont le siège est à Rome, a pour mandat d'améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales et de contribuer à l'essor de l'économie mondiale. La FAO fournit un type d'assistance non médiatisée, qui aide les populations et les nations à être autonomes. Par exemple, si une communauté veut accroître ses rendements agricoles, mais qu'elle ne dispose pas des compétences techniques, la FAO lui apporte des outils et des techniques simples et durables.

La FAO suit l'évolution des pays dans la lutte contre la faim. Par exemple, en Afrique subsaharienne une personne sur trois souffre de faim chronique. Les efforts réalisés dans le cadre des objectifs du millénaire ont cependant permis d'augmenter la production agricole pour atteindre l'objectif du millénaire visant à éradiquer la faim.

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Le PAM œuvre pour un monde où chaque homme, femme et enfant a accès en permanence à suffisamment de nourriture pour mener une vie saine et active. Chaque année, le PAM nourrit, en moyenne, plus de 86,7 millions de personnes dans 83 pays. Environ 18'000 personnes travaillent pour le PAM, la plupart d'entre elles dans des lieux très reculés, au contact direct des populations les plus démunies et sous-alimentées.

Toute augmentation considérable des prix, en particulier du riz, du maïs et du blé, a pour conséquence que le PAM n'est plus en mesure d'approvisionner l'ensemble des populations nécessitant son appui (réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays, entre autres groupes vulnérables).



Groupe Consultatif pour la Recherche agricole internationale (CGIAR)

Créé en 1971, le CGIAR est un partenariat stratégique de plus de 3'000 partenaires qui appuient plus de 15 centres internationaux travaillant en collaboration avec des centaines de gouvernements, d'organisations de la société civile et d'entreprises privées partout dans le monde. Sa mission est de coordonner les programmes de recherche agricole internationale dans le but de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire dans les pays en voie de développement.

Le CGIAR est présent localement dans plus de 70 pays et représente aujourd'hui plus de 8'000 chercheurs, scientifiques et techniciens.

Exemple de résultats des travaux de recherche du CGIAR :

En 2018, 938 innovations ont eu lieu au sein du CGIAR dont plus de 407 innovations (des 938 répertoriées) étaient disponibles pour être utilisés (comme une application permettant d'informer les agriculteurs sur la météo, les changements climatiques et les prix du marché).



5. La migration

L'OIM (Organisation internationale pour les migrations) estime à 272 millions le nombre de **migrants** internationaux dans le monde en 2020, soit environ 3,5% de la population mondiale. Ce nombre a presque doublé depuis 1990 (150 millions). Les facteurs explicatifs sont économiques (déplacement de travailleurs), raisons familiales, le mariage, la recherche d'un logement adéquat, politique (persécutions) et le climat (famine). Les statistiques révèlent qu'il y a une diminution des grandes vagues migratoires au profit d'une « immigration choisie ». En effet, en raison de la mondialisation et des progrès des communications et des transports, le nombre de personnes qui désirent s'installer dans d'autres régions et qui en ont les moyens a augmenté. Lorsque ce phénomène concerne l'élite des pays du Sud qui immigreront vers les pays du Nord, on appelle cela la fuite des cerveaux .



Toutefois, l'immigration ne se passe pas toujours dans de bonnes conditions. Beaucoup de migrants sont contraints de payer des passeurs qui leur proposent de voyager sur des embarcations de fortune où ils se retrouvent souvent entassés les uns sur les autres, avec très peu de vivres. Chaque année, la communauté internationale déplore les centaines de victimes décédées en mer ou sur terre lors de leur périple.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Créée en 1951, l'OIM est la principale organisation internationale dans le domaine des migrations. Présente dans 100 pays, elle s'emploie à promouvoir les **migrations** se déroulant en bon ordre et dans des conditions préservant la dignité humaine, pour servir les intérêts de toutes les parties concernées. Pour ce faire, elle met ses services et ses conseils à la disposition des gouvernements et des migrants. Aujourd'hui, l'OIM compte plus de 173 États membres .



Un migrant est une personne qui fait le choix de quitter son pays, contrairement à un réfugié qui craint d'être persécuté (cf. fiche thématique 1b)

Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR)

Selon l'OIM, environ 30'000 migrants en moyenne bénéficient chaque année d'une aide au retour. Plus de 1,3 million de migrants ont bénéficié d'une aide depuis 1979.

6. L'urbanisation

L'urbanisation est le processus de transition d'une société rurale à une société plus urbaine. En effet, en 1800, seuls 3% de la population mondiale vivait en ville. Ce chiffre est de 55% en 2020 et pourrait atteindre 70% en 2050 selon l'ONU. Si le phénomène continue à ce rythme, en 2030, 6 sur 10 personnes dans le monde résideront dans un centre urbain. Ce sont principalement l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine qui seront touchés par cette tendance.

Aujourd'hui, la cause prédominante de la croissance urbaine n'est pas, comme on pourrait le penser, l'immigration, mais l'accroissement naturel.

Cette urbanisation croissante s'accompagne de changements globaux dans l'économie, les relations sociales, la santé, etc.

Source : ©World Economic Forum sur : <https://fr.weforum.org/agenda/2020/05/la-surface-des-villes-pourrait-etre-multipliee-par-six-dici-2100/> (consulté le 14.09.2020)

Villes et développement durable

L'accroissement de la population a des conséquences importantes pour les villes : augmentation de la pollution, disparition des espaces verts, traitement des eaux usées, augmentation des industries, pauvreté, problèmes de santé, etc. Les villes deviennent alors des éléments de réflexion des politiques de développement durable.



Urban-LEDS est un projet pour le développement d'une économie urbaine verte et inclusive. Financé par la Commission européenne et mis en œuvre par ONU-Habitat et l'ICLEI, le projet a pour objectif d'améliorer la transition vers un développement urbain à faibles émissions dans quatre pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Inde, Indonésie). Par exemple, à KwaDukuza, en Afrique du Sud, Urban-LEDS aide la population à installer des chauffe-eau solaires pour qu'ils puissent économiser de l'électricité et de l'argent.

Source : ©Urban-Leds Récupéré sur : <https://urban-leds.org/wp-content/uploads/2020/06/URBAN-LEDS-Newsletter-5.pdf> (consulté le 14.09.2020)

Population urbaine dans le monde en 2018



Source : ©Wikipédia sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Urbanized_population_2018.png (consulté le 14.09.2020)

ONU-Habitat

Créée en 1978, ONU-Habitat est l'agence des Nations Unies pour les établissements humains. Elle est mandatée par l'Assemblée générale des Nations Unies afin de promouvoir des villes écologiquement et socialement viables dans le but d'offrir un logement convenable à tous. Son siège est à Nairobi (Kenya).



Au Niger, chaque femme aura en moyenne plus de six enfants (6,82 en 2019) au cours de sa vie. En moyenne les femmes suisses mettent au monde un peu plus d'un enfant (1.54 en 2018).



Selon l'OMS (2018), on estime 214 millions le nombre de femmes dans les pays en développement qui souhaiteraient retarder le moment d'avoir un enfant ou ne plus avoir d'enfants, mais qui n'utilisent aucun moyen de contraception.

Source : @OMS Récupéré sur : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs351/fr/> (consulté le 20.07.2020)



En 2019, dans le monde, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux est d'environ 24,5 %.

La même année au Rwanda, la proportion était de 61,25%.

Source : @Banque mondiale Récupéré sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SG.GEN.PARL.ZS?locations=RW-1W> (consulté le 15.09.2020)



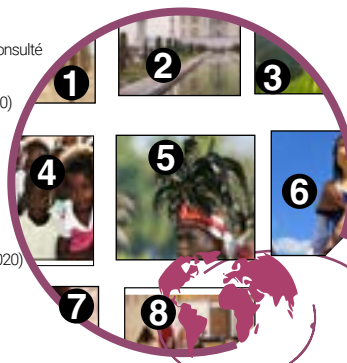
Mme Clare Akamanzi, prêtant serment pour ses nouvelles fonctions au Parlement national | Rwanda, 8 février 2017

En Suisse, selon les projections démographiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la proportion de personnes de plus de 65 ans passera de 17,2% en 2010 à 33,3% en 2060.



Images de la page 2 :

- 1) La grande Mosquée de Djenné - © BluesyPete Récupéré sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:MaliDjenn%C3%A9Mosqu%C3%A9e.JPG> (consulté le 30.06.2020)
- 2) Taj Mahal - © Free-Photos.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/taj-mahal-inde-monument-1030894/> (consulté le 30.06.2020)
- 3) Rizière - © Deutsch.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/chine-rizi%C3%A8res-en-terrasses-paysage-694651/> (consulté le 30.06.2020)
- 4) Éducation - © John flanigan.Flickr Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/82369865@N00/2443576192> (consulté le 30.06.2020)
- 5) indigène - © UNPhoto.Flickr. Récupéré sur : https://www.flickr.com/photos/un_photo/15318214081/in/photostream/ (consulté le 30.06.2020)
- 6) Géante Belle-Hélène Steenverde.flicker. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/geantebellehelene/8698480376/> (consulté le 20.07.2020)
- 7) ©James Gordon Récupéré sur : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Buddha_of_Bamiyan.jpg (consulté le 20.07.2020)
- 8) É© UN Women Arab States.Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/unwomenarabstates/48830909137/in/photolist-2hp2b3v-qAscXd-r6PKhy-rTteJN-ZhLyb7-rmm99u-dYPZBb-sfrn8y-nvpje8-nxsttp-nvG9pi-necete-nvoShP-necCJ3-Fuj9Kr-BaGwqh-23Mpp4V-244KdZ9-23Mpp6i-244KdUQ-244KeaQ-ntD7bE-Fuj9Sv-TsqhUW-sfr2EF-YZTdYN-2hL1FhD-2hKoCFI-YXE1uY-99Sqpy-84QIL8-G7Vmri-2gqSjAG-fYVpxG-2hCGWAw-iaDpk9-99Poip-7Lo9Tf-2ei2FcC-ZWGeES-21hLYw1-kYzyNB-XYG1Ed-HmgzJ-nbtwrD-2hL59rG-gbTEwS-NK72xm-ntCpod-nebDxP> (consulté le 20.07.2020)



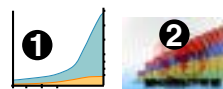
Images de la page 3 :

- 1) OIM - ©OIM Récupéré sur : <https://www.iom.int/> (consulté le 02.07.2020)
- 2) FNUAP - © FNUAP Récupéré sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:UNFPA_Logo.svg (consulté le 02.07.2020)
- 3) PNUD - © PNUD Récupéré sur : <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/pnud-programme-nations-unies-developpement/> (consulté le 02.07.2020)
- 4) ONU Femmes - © ONU Femmes Récupéré sur : <https://www.unwomen.org/fr> (consulté le 02.07.2020)
- 5) CGIAR - © CGIAR Récupéré sur : https://en.wikipedia.org/wiki/CGIAR#/media/File:CGIARlogo_transparent.gif (consulté le 02.07.2020)
- 6) FAO - © FAO Récupéré sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:FAO_Logo.svg (consulté le 02.07.2020)
- 7) PNUEH - © PNUEH Récupéré sur : <http://unhabitat.org/> (consulté le 02.07.2020)



Images page 4 :

- 1) Graphique - <http://www.sustainableScale.org/AreasofConcern/Population/PopulationandScale/QuickFacts.aspx>
- 2) Image - © Gerd Altmann.Pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/illustrations/statistiques-population-mondiale-822235/> (consulté le 02.07.2020)



Images de la page 5 :

- 1) Carte - © OpenClipart-Vectors.Pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/vectors/monde-carte-continent-pays-117174/> (consulté le 02.07.2020)
- Chiffres © World Economic Forum Récupéré sur : http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2018.pdf (consulté le 02.07.2020)



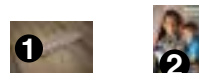
Images de la page 6 :

- 1) OFS - http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/04/blank/key/lohnstruktur/nach_geschlecht.html
- 2) Grève - ©Gustave Deghilage.Flickr Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/degust/33504878498/in/photolist-2gkS8R-2gixEYm-2gixErj-2gij25C-2hRTThye-2ggnNo1R-2ggNnJ3-2ggNnRN-2gixWpO-2ggNnVY-2gixhXL-2gixhRP-2dN3uti-2gixuQq-2f7eewd-T3H3Lh-T3Hg5W-2gixNJK-2gixAYT-T3HeIQ-2gixhQq-2gixhGq-bTXMje-2gixgMz-2gixu8i-2gixNzq-2gixuBe-RqyD3e-2dN3kqj-2dN3kUp-2gixNtL-RqyBS8-2gix1d-2gixNe7-2gixLXU-2gixtpj-2gixqfU-2gixrfj-2gixq6A-2f7dYos-2gixdTD-2gixeHQ-2gixsCu-2gixLEF-2gixkKb-2gixMXv-2gixcTY-2gixdnP-2gixsmx-2gixMum/> (consulté le 03.07.2020)



Images de la page 7 :

- 1) Contraception - © Gabriela Sanda.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/photos/pills-birth-control-pills-control-1354782/> (consulté le 02.07.2020)
- 2) Motherhood in Childhood - http://article.wn.com/view/2014/06/06/UNFPAs_selfie_drive_calls_for_investing_on_young_people/



Images de la page 8 :

- 1) Santé maternelle - <http://www.lefaso.net/spip.php?article35099>
 - 2) Mère et enfant - <http://www.informatiquesansfrontieres.org/pauvrete/19.html>
- ©Oxfam flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/oxfamfrance/4618424974/in/album-72157624085756894/> (consulté le 02.07.2020)



Images de la page 9 :

- enfant - © billy cedeno. Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/taudis-inde-jeune-fille-pauvre-2635238/> (consulté le 03.07.2020)



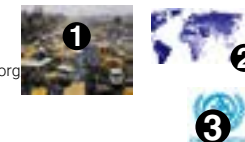
Images de la page 11

- 1) Migrants africains - © Coast Guard News. Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/coastguardnews/16183036876/in/photolist-urBxy-32pQr-6QNAe-6QNmJ-cMjRj5-2dhKsm6-mKk1o-urCbi-32pNv-mKiAw8-urCUS-32pZ9-cMHvXb-mKiFz-6QNWx-32q2d-anSii7-32pT6-6QNAe-6QNJy-8okRB1-8ohCb-32q2j-mKinQx-8ohDh6-6QNVu-qDwebG-mKkRZC-6QNXn-6QNoL-ppyfD-ppzf4-6QNgf-32q46-BmBrFT-qE3i4b-32pWm-32pSA-8okQ3N-BqPEZ-urCSS-6QNTs-32pQP-6QKdc-urAqP-fgD7v9-32pXp-odyr1-6QKcB-mKkp9U> (CONSULTÉ LE 03.07.2020)



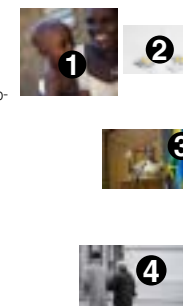
Images de la page 12:

- 1) Urbanisation - © urban.geo récupéré sur : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Carte_pop_urb_2017.svg (consulté le 03.07.2020)
- 2) Population urbaine - © wikipédia Récupéré sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Urbanized_population_2018.png (consulté le 14.09.2020)
- 3) UN-Habitat - © <http://unhabitat.org/> (consulté le 03.07.2020)



Images de la page 13:

- 1) Niger - © DFID. Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/dfid/8527986725/in/photolist-8BqnJf-H6u8ZU-qHXfTT-dZAakT-jQLLeLF-GAbHky-Symp6A-cSSfRj-2dvjKny-9okHQV-Ffmu69-K8TrSY-K97iAk-KXMFbT-29iQnaE-PtTxB6-PWffeG-6Wh1dA-omHsX-T-q8ZD4y-ptETjz-qqfCAH-29iQfnw-2T8rEz-GAbHxE-cRBdWh-ptriUq-oJ44b6-29iQjPh-c4AJYN-cu1rvJ-eak2Rb-ojZ32U-o5wchq-poaGv-q8Z5rB-29iQh59-q8ZwDB-q8SXGN-dovmou-Nj5shop-qqqVXF-ptBaCe-qqbX2P-oHR4V1-2gwbetq-2aFyEAP-cSSgEw-2c5gbyv-29iQe9u/>
- 2) Contraception - © Marco Verch. Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/30478819@N08/49947909457/in/photolist-2j6J6jH-9YSWgZ-c5Kjas-2hwzxx-253XY8M-9YT59p-2dnWEda-2hwzxtz-zysibg-2ho7GYF-2gYVd38-zvgpw7-2Rt9P-zg4Kcv-adTS8m-2j6J6f9-2dnWEar-2Rt99-zyshe6-Rf7DDY-6zwctz-2Rt9s-QoyXy4-9YSLSH-9YSJcg-9YSQUV-9YVJoW-9YSHMI-RnKvDb-RcVbah-9YSLc4-9YVCPJ-Qcyw8K-9YSXvp-9YVLEU-9YVNTm-9YVfVq-9YVELQ-2hwzy4c-9YVUS-9YVL7f-9YVGN-9YSTCZ-9YSPHe-9YSXat-9YSKFn-9YT6wR-9YVJy-9YSP4t-9YSRIB> (consulté le 20.07.2020)
- 3) Rwanda - © Paul Kagame. Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/paulkagame/32740009486/in/photostream/> (consulté le 20.07.2020)
- 4) Image - © AlessandraConte.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/personnes-%C3%A2g%C3%A9s-personne-%C3%A2g%C3%A9s-vieux-3688950/> (consulté le 20.07.2020)



Réalisation : Lou Denisart, Theni Alexiou, Daniela Ruchti Sanchez, Sarah Vallon, Laure Bacchiocchi.
Dernière actualisation : Novembre 2020